



Journal des assistantes maternelles du particulier employeur - Quimper  
n° 15 juin 2012

## Zoom sur

### PAROLES D'ASSMATS

## Pourquoi venir aux activités ?

Le RAM nous propose des activités variées et gratuites. En tant qu'assistantes maternelles sur Quimper nous pouvons y participer avec les enfants que nous accueillons. Pour certains d'entre nous ce sont des temps de regroupements qui font partie de notre travail, nous y venons régulièrement mais au fait, pourquoi y venir ?

#### Pour les assistantes maternelles

- > Pour rencontrer d'autres professionnels (animatrices du RAM, collègues assistantes maternelles, intervenants psychomotricien(ne), conteur...) et rompre un éventuel isolement du fait de notre travail à domicile ;
- > Pour échanger sur notre métier, notre quotidien ;
- > Pour nous questionner, nous interroger sur notre attitude professionnelle, nous donner des idées ;
- > Pour observer les enfants que nous accueillons dans un autre contexte que celui de chez nous ;
- > Pour prendre du plaisir à se retrouver régulièrement.

#### Pour les enfants

- > Pour leur permettre de faire des activités différentes (cirque, musique, psychomotricité, piscine à balles) de ce que nous proposons déjà chez nous ;
  - > Pour qu'ils rencontrent d'autres enfants, et pour les initier à un début de vie en groupe, petit collectif
  - > Pour leur permettre de sortir de leur environnement habituel (d'autres lieux, d'autres matériels, d'autres personnes ...)
  - > Pour prendre du plaisir à se retrouver régulièrement
- L'enfant ne peut en tirer des bénéfices, que si son état physique le lui permet, c'est-à-dire : que son rythme a été respecté (sommeil ou repos si besoin avant dans l'idéal pas de réveils intempestifs pour venir aux activités !), et que son état de santé soit au top.



## Sommaire

### Zoom sur

Pourquoi venir aux activités ?

### Dossier

L'enfant de 2-3 ans ou « la première adolescence »

### Infos pratiques

Le site internet, monenfant.fr

### Info santé

Trop de sucre !

Ces petites recommandations s'appliquent aussi aux adultes : après une bonne nuitée, venez aux activités !

# L'enfant de 2 -3 ans ou « la première adolescence »

## Développement moteur

- **Enfant actif, bouge beaucoup, grand besoin d'exploration.** Les mouvements vont lui permettre de devenir plus adroit et de se construire une représentation de son corps et de l'espace. Se fatigue facilement

\* *Proposer une alternance dans les activités (exercices physiques : vélo-course-danse) et de temps calmes (collage, dessin, écouter une histoire).*

*Proposition de jeux au sol (se trainer, ramper, etc). Jeux l'incitant à sauter, grimper, pédaler, lancer, attraper, etc.*

- **Croissance intense et rapide.** Affinement de la motricité globale et de la préhension mais reste un peu maladroit Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent (monte les escaliers en alternant les pieds). Prend des risques, teste ses capacités motrices.

*Utiliser de préférence du gros matériel. Jeux de coordination des gestes (encastrement, jeux de façade, boulier...)*

- **Apprend la propreté (repères : doit avoir acquis la marche autonome et posséder un bon équilibre, savoir monter et descendre des marches ...)**

*Jeux manuels (jeux de transvasements, de manipulation...)*

- **Désir d'aller à la découverte du monde de manière de plus en plus autonome**

*Permettre le mouvement. Permettre à l'enfant de prendre des risques tout en garantissant le cadre.*

## Développement intellectuel

- **Commence à structurer sa pensée, se fixe des objectifs à atteindre.**

*Proposition de jeux de cache-cache.*

- **Utilise les 5 sens pour apprendre (stade sensori-moteur). Est très observateur.**

*Jouer au moyen d'objets qu'il peut toucher, goûter, sentir, entendre, voir, etc. Découverte des matières telles que l'eau, le sable, la terre, la peinture...*

- **Ne comprend pas ce qui est abstrait. Vit uniquement dans le présent et l'imaginaire. Le principe de réalité s'élabore peu à peu avec les leçons tirées de l'expérience du danger ainsi qu'avec l'éprouvé des frustrations**

*Concrétiser une histoire et laisser manipuler.*

*Raconter au présent.*

\* *Texte en italique = attitudes professionnelles.*

## Développement du langage

**En moyenne à 2 ans 100 à 200 mots /3 ans entre 1000 et 1200 mots.**

**Les mots sont souvent déformés (date pour regarde ; yateau pour bateau, etc).**

- **Commence à associer des mots et des phrases**

*L'adulte ne doit pas se mettre à parler bébé.*

*Nommer les objets dans chaque action. Répondre à ses nombreuses questions où ? quand ? comment ? pourquoi ? Raconter des histoires, dialoguer beaucoup avec l'enfant.*

- **Imite les actions des autres. Reproduit les expériences vécues à travers les jeux symboliques (petit garçon qui va jouer à la poupée car il vit l'expérience d'être grand frère, etc). Apprend par imitation. Accès à la pensée symbolique ; maîtrise progressive des rôles sociaux (jouer au docteur, au papa, à la maman, etc).**

*Proposer des jeux d'imitation (utiliser des accessoires réalistes pour les jeux de « faire semblant »). L'adulte doit mettre à disposition le matériel adapté aux différentes situations.*

- **Concentration limitée et /ou intérêt instable. Aime la routine donc les répétitions. Donne vie à tout objet inanimé. Découvre le monde par rapport à ce qu'il connaît déjà.**

*Besoin d'exprimer des sentiments*

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue ».

Jean Epstein

Sources : > EJE n°5 - 2007  
> Métier de la petite enfance n°96 - 2004 & n°158 - 2010  
> Journal des professionnels de l'enfance n°3 - 2000  
> Assistantes Maternelles magazine n°45 - 2008

## Développement social

- **Comportement égocentrique** (l'enfant croit que tout le monde pense comme lui).

« C'est à moi » qui révèle une incapacité à partager. Privilégier les jeux en nombre et semblables (objets de récup, briques, etc).

L'adulte peut favoriser la « socialisation » en proposant des activités communes en attirant l'attention de chacun sur ce que font les autres. Accompagner cet apprentissage du « jouer ensemble » donc du « vivre ensemble » est le 1<sup>er</sup> enjeu de chaque professionnel.

- **Frustration quand l'adulte interrompt son jeu. Construction du « moi ».** L'enfant se distingue d'autrui. Affirmation de soi qui se manifeste par la phase d'opposition (crise du non). Devient très autoritaire. Le « je » prononcé dans la 3<sup>e</sup> année est l'aboutissement de tout le processus d'opposition.

Besoin de fermeté, d'autorité : être juste, ferme et stable (faire face avec souplesse). La pose de limites va permettre à l'enfant de renoncer progressivement à sa toute puissance.

Les jeux de société constituent une véritable école de la socialisation, dans la prise en compte de l'autre, dans le respect des règles du jeu au-delà de la découverte des nombres, des mots et des images (lotos, dominos et autre memory : pour les plus grands). Agir dans le même cadre, être au clair sur ce qu'il peut et ne peut pas faire.

- **L'enfant peut aussi demander la présence de l'adulte pour l'assister dans son jeu**

Laisser l'enfant jouer comme il veut sans vouloir transformer le jeu en exercice d'apprentissage. Être disponible, l'accompagner dans ses découvertes sans faire à sa place.



## Développement émotionnel

- **Après la crise du non ; désir de faire plaisir**

Le professionnel doit être valorisant et prendre du temps pour écouter l'enfant.

- **Incapable de choisir entre 2 alternatives : il est indécis et commence donc à craindre les choses qui lui paraissent trop nouvelles.** Difficulté à gérer et contenir ses émotions (crises de colère fréquentes). Son émotion la plus forte est la peur ; peur de l'inconnu, peur de la foule.

Mise en place de rituels autour des différents moments de la journée (repas, sommeil...). Aider l'enfant à se rassembler en proposant une activité adaptée : jeux de boîtes : remplir, vider, etc) et l'aider à mettre des mots sur ces émotions.

- **L'enfant découvre les personnes, il va s'adapter à elles.** Le rôle de la mère devient peu à peu moins prépondérant. Devient de plus en plus autonome dans la prise en charge de ses besoins essentiels mais reste tout de même dépendant de l'adulte.

Besoin de cohérence et de points de repères donc privilégier le rangement des jeux, Plutôt que les coffres fourre-tout.

Besoin de sécurité et d'amour.

L'enfant est sujet à l'inquiétude, il faut donc créer un environnement accueillant.

Prendre souvent les mêmes histoires.

- > **Processus de personnalisation : l'enfant devient sujet et acteur de sa propre vie**

Valoriser les productions de l'enfant (dessin, pâte à modeler, etc).

- > **Sensible à l'environnement**

Proposer quotidiennement des promenades.

Période du « stade anal » (Freud) : la zone du corps qui procure le plus d'excitations (plaisir lié à l'émission et à la rétention des urines et des selles) est la zone anale. Les préoccupations sont centrées autour du « pot » et du fameux « caca-boudin »...L'enfant va comprendre qu'il peut avoir du pouvoir sur lui-même et sur l'autre (maîtrise de la propreté = lâcher ou retenir = donner à l'autre pour lui faire plaisir ou lui refuser).

Avec le processus de cet apprentissage de la propreté il y a aussi la découverte de son corps, et beaucoup de curiosités.

C'est aussi le début de l'identité sexuelle (être fille ou garçon).

Proposer des activités adaptées (jeux de manipulations, transvasements = remplir, vider, etc)■

## ... et aussi

⇒ Rappelons que chaque enfant a son propre rythme de développement. Les différences entre les enfants sont considérables et ne doivent pas inquiéter à partir du moment où l'on observe que l'enfant évolue bien par rapport à lui-même.

⇒ Jusqu'à 3 ans, besoin de vivre à côté et non avec les autres : jeux individuels

⇒ Ne mettre entre ses mains que des activités adaptées à son âge car s'il échoue trop souvent, il perdra confiance en lui, ce qui retardera sa progression

⇒ Le laisser réfléchir, chercher les solutions tout seul (même au niveau moteur : monter et descendre d'un vélo) les erreurs sont très formatrices.

⇒ L'assistante maternelle tient un rôle fondamental dans la mise en œuvre d'un contexte de qualité qui favorise le développement des 2-3 ans.

⇒ Elle doit permettre et autoriser les régressions de l'enfant (du grand) qui l'aideront à franchir les différentes étapes.

## A Noter

Les nouvelles assistantes maternelles ayant bénéficié de la prime à l'installation, se sont engagées via une convention auprès de la CAF, à mettre à jour leurs données.

Ce qui ne relève pas d'une obligation pour les autres assistantes maternelles n'ayant pas perçu cette prime : cela vous permet seulement d'être repérable par tous les parents via l'outil internet, et ainsi d'augmenter vos chances d'être contactée en cas de recherche d'emploi.

Par ailleurs, le RAM transmet toujours une liste de disponibilité aux parents le souhaitant ou n'ayant pas accès à internet.

## Infos pratiques

### Le site **mon-enfant.fr**

Le site mon-enfant.fr est opérationnel depuis l'année dernière. Il a pour vocation d'améliorer le service rendu aux familles en leur proposant un site d'information sur les modes d'accueil (assistantes maternelles, crèches), mais aussi lieux d'accueil enfants/parents, le calcul du prix d'accueil, des actualités et diverses informations.

D'autre part, les parents peuvent consulter aussi une liste d'assistantes maternelles de leur ville, et une géolocalisation des domiciles de chacune est activée. Pour figurer sur cette liste, vous devez avoir rempli un formulaire adressé au service de PMI, pour donner votre autorisation de figurer sur ce site.

Ensuite, depuis fin 2011 vous pouvez aussi rentrer vos disponibilités sur le site, en précisant les dates et les jours

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Avant 6 heures	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Avant l'école	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Matinée 8h30-11h30	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Temps de midi 11h30-13h30	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Après midi 13h30-16h30	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Après l'école	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Après 23 heures	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆

☆ disponible  
 ☆ Non disponible  
 ☆ Non travaillé

Exemple de page

travaillés, ou informer aussi que vous n'êtes pas disponible.

Pour ce faire, vous devez avoir au préalable fait une demande d'habilitation auprès du site mon-enfant.fr : le RAM vous a largement informé sur ce sujet, n'hésitez pas à nous recontacter si besoin. Une fois votre demande d'habilitation faite, vous recevrez une convention papier, et recevrez ensuite un mot de passe, avec lequel vous pourrez accéder au site et rentrer vos disponibilités. ■

Le sucre : carburant noble et indispensable est à la fois le meilleur et le pire des aliments. Le glucose, sucre que le sang véhicule vers chacune des cellules de notre corps, est l'aliment privilégié et même exclusif de certains tissus, et en particulier du cerveau. L'excès de sucre est de nos jours beaucoup plus courant que la carence. Nous consommons en moyenne de 10 à 20 fois plus de sucre que ce qui nous serait nécessaire.



- Consommer plus de féculents lors des repas (pain, pommes de terre, riz) ce qui évite de grignoter entre les repas.
- Préférer les aliments sans sucre ajouté.
- Apprendre aux enfants à limiter les produits sucrés dès le plus jeune âge. Leur proposer plutôt une tartine de pain, ou tartine grillée (type cracotte) au lieu des céréales du petit déjeuner qui sont très sucrées.

100 g de barres chocolatées = 20 morceaux de sucre  
 100 g de bonbons = 17 morceaux de sucre  
 1 pain au chocolat = 17 morceaux de sucre  
 1 bol de céréales = 8 à 10 morceaux de sucre.  
 1 yaourt sucré aux fruits = 4 morceaux de sucre

Différents types de sucre sont naturellement présents dans les aliments comme le lactose dans le lait, le fructose dans les fruits et le saccharose qui correspond au sucre de table. On distingue : **le sucre visible**, en morceaux ou en poudre que l'on ajoute aux aliments (yaourts, gâteaux, boissons, etc); **le sucre caché**, présent à l'état naturel mais aussi celui ajouté à la fabrication des laitages, viennoiseries, confiseries, sodas, sauces (type ketchup), du jambon sous vide.

Les sucres lents présents dans le pain complet, lentilles, riz complet sont assimilés lentement donc disponibles sur une longue durée. Les sucres rapides sont stockés rapidement dans le corps. La sensation

## TROP DE SUCRE, DANGER ?

de faim va donc revenir très vite. Pour réduire la consommation de sucre les industriels et les consommateurs se sont tournés vers les édulcorants dont l'aspartame, la stévia dernier arrivé sur le marché (arbuste originaire d'Amérique du sud, connu pour la saveur sucrée de ses feuilles) mais l'extrait vendu dans le commerce reste très éloigné de la plante d'origine. Rappelons quand même que ce sont des molécules de synthèse ! Ce sont des substances qui procurent un goût sucré avec peu ou pas de calories. Il est conseillé de ne pas en consommer à volonté car elles entretiennent l'envie de consommer des produits sucrés. Certains produits dits « sans sucres ajoutés » peuvent contenir des édulcorants intenses.

L'excès de sucre favorise le développement de certaines maladies : caries, obésité, diabète. Il est conseillé de consommer le sucre de canne complet car il contient tous les nutriments contenus dans la canne à sucre. Une fois raffiné, il contient cinquante à soixante fois de moins de sels minéraux et plus aucune vitamine. Comment réduire la consommation de sucre : lire, comprendre les étiquettes et comparez la teneur en sucre des produits. Privilégier les fruits et les produits laitiers naturels auxquels on peut ajouter un peu de confiture ou miel. Limiter la consommation de boissons sucrées qui apportent beaucoup de calories (6 à 8 morceaux de sucre par verre). Proposez-les aux enfants occasionnellement. ■

## Infos santé

### Prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante [relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr](mailto:relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr)

Comité de rédaction  
 Les animatrices du relais, E. Touzeau, C. Gaydu,  
 Les assistantes maternelles : M. Pivard, B. L'Her,  
 M. Le Bigot, P. Michard  
 Nombre d'exemplaires : 350

Conception : service imprimerie, ville de Quimper  
 Crédits photos : RAM (avec autorisation des parents) - Dépôt légal avril 2012  
 ISSN : 1960 - 2057

